

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Programme de plantations - demande de subvention au Département

Dans le cadre de son programme de plantations, la Ville de Ploëmeur va réaliser le remplacement des différents végétaux morts sur les divers espaces de la commune.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière en particulier du Département.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des Commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Personnel, Administration Générale », après en avoir délibéré,

➤ **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions les plus larges pour ce programme.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

**L'Adjoint Délégué
Patrick GARGAM**